



Département des Alpes Maritimes

MAIRIE de COURSEGOULES

**Bulletin d'inscription au marché de Noël de Coursegoules
Année 2018**

- Aux exposants : 8h30 pour l'installation
- Au public : 10h00

***** BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE *****

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

SOCIETE :

ADRESSE :

TELEPHONE : MAIL :

SECTEUR D'ACTIVITE :
(Merci bien vouloir vous référer à l'article 3)

Détails des produits :

Emplacement d'environ 3 mètres sur 2, mis à disposition gracieusement (chèque de caution de 30 € à l'ordre du Trésor Public à joindre à l'inscription, restitué le jour du marché de Noël).

Places limitées – priorité sera donnée aux commerçants et artisans de la commune.

L'acceptation ou non de votre inscription vous sera adressée exclusivement par courriel avant le 26 novembre.

Remise des inscriptions au plus tard le 17 novembre 2018 à 11h30.
A Mairie de Coursegoules, 1 Place de la Mairie – 06140 COURSEGOULES
Ou
mairie@coursegoules.fr

le _____ à _____
signature



MAIRIE de COURSEGOULES

**Règlement du marché de Noël de Coursegoules
Année 2018**

- **Aux exposants : 8h30 pour l'installation**
- **Au public : 10h00**

***** BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE *****

BULLETTIN D'INSCRIPTION

ARTICLE 1 : Déroulement

Le marché de Noël aura lieu le samedi 15 décembre 2018 de 10h00 à 18h00.

La mise en place des stands s'effectuera à partir de 8h30.

La restauration sera exclusivement tenue par les restaurateurs et commerçants de la commune en leurs lieux habituels.

Un spectacle sera offert par la bibliothèque de Coursegoules aux enfants à 15h dans la salle de la Chapelle suivi qu'un goûter.

ARTICLE 2 : Exposants

Le marché de Noël de Coursegoules peut accueillir 15 exposants.

Les emplacements mesurent environ 3 mètres sur 2, ils sont mis à disposition gracieusement (chèque de caution de 30 € à l'ordre du Trésor Public à joindre à l'inscription, restitué le jour du marché de Noël).

Chaque exposant devra apporter son propre matériel, table, barnum et veillera à décorer son stand de façon festive et harmonieuse.

Places limitées – priorité sera donnée aux commerçants, associations et artisans de la commune.

ARTICLE 3 : Secteurs d'activité

Il convient que l'exposant indique sur le bulletin d'inscription la nature de son stand.
Le marché de Noël pourra accueillir les exposants exerçant les activités suivantes :

- 1- Gastronomie, produits locaux
- 2- Beauté
- 3- Bijoux et accessoires
- 4- Décorations
- 5- Vêtements
- 6- Jouets
- 7- Artisanat
- 8- Beaux-arts
- 9- Livres, CD, DVD
- 10- Associations



Département des Alpes Maritimes

*MAIRIE de COURSEGOULES***Règlement du marché de Noël de Coursegoules
Année 2018**

- Aux exposants : 8h30 pour l'installation
- Au public : 10h00

***** BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE *******BULLETIN D'INSCRIPTION****ARTICLE 1 : Déroulement**

République Française

2/2



Département des Alpes Maritimes

*MAIRIE de COURSEGOULES***ARTICLE 4 : Inscription et réservation de l'emplacement**

Les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Les commerçants et artisans de la commune auront priorité sur les emplacements. Les réservations sont fermes et définitives, en cas de non présentation ou d'annulation au plus tard quinze jours avant le marché le chèque de caution de 30 € sera encaissé pour dédommagement.

ARTICLE 5 : Pièces à fournir

Les exposants devront joindre à leur inscription : - un extrait Kbis ou RCS

- Attestation d'assurance
- Un chèque de caution de 30 € à l'ordre du Trésor Public
- Déclaration JO (association)

ARTICLE 6 : Sécurité

L'accès aux issues de secours devra être respecté. Un plot béton sera installé à l'entrée du site. Les objets exposés restent sous la responsabilité de leurs propriétaires. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des litiges tels que pertes, vols, ou détériorations. Par ailleurs, les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité. L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard.

Remise des inscriptions au plus tard le 17 novembre 2018 à 11h30.
A Mairie de Coursegoules, 1 Place de la Mairie – 06140 COURSEGOULES
Ou
mairie@coursegoules.fr